

DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES

RISQUES MAJEURS



DOCUMENT À CONSERVER

QU'EST-CE QUE LE DICRIM ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour but d'informer le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé sur la commune et sur les bons réflexes à adopter en cas de crise.

Il indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde afin de préserver les personnes et les biens.



QUE SONT LES RISQUES MAJEURS ?

Les risques majeurs résultent d'événements potentiellement dangereux se produisant dans une zone où les enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Ils ont une très faible probabilité de survenir mais, par leur ampleur, ils peuvent avoir des conséquences très graves.

La commune de Roquevaire est concernée par 6 types de risques :

- ➔ 5 risques naturels :
 -  feux de forêt P 03
 -  inondations P 04
 -  effondrement P 06
 -  chutes de neige P 07
 -  séisme P 08
- ➔ 1 risque technologique :
 -  Transport de Matières Dangereuses (TMD) P 09

Pour faire face à tous ces événements, la Municipalité a mis en place le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

C'est un document opérationnel permettant d'organiser la collectivité en cas d'événement majeur. Il prévoit l'alerte des citoyens et la mise à disposition de moyens humains et matériels, la mise en œuvre de mesures d'accueil et de soutien et enfin les mesures de retour à la normale.



Signal d'alerte P 10
Les numéros utiles P 11
Les fréquences radio..... P 11
Le kit de sécurité P 11

FEUX DE FORÊT



Feu à Roquevaire, au-dessus du cimetière (2016)

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Les espaces naturels et boisés représentent 60% du territoire communal. Le débroussaillage est le moyen le plus sûr de limiter le risque incendie. Il doit être réalisé régulièrement sans tenir compte des limites de votre propriété : aux abords des constructions sur une profondeur de 100 m (prescription du PPRIF), de part et d'autre des chemins privés d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 m, sur la totalité des terrains bâtis et non bâtis en zone urbaine.

LES BONS REFLEXES



Avant :

Débroussailler



Quand le feu arrive à proximité de l'habitation :

Alerter les pompiers

Fermer et arroser les volets, portes et fenêtres

Ouvrir le portail de la maison pour faciliter l'accès des secours

Occulter les aérations avec du linge humide

Sauf ordre d'évacuation par les autorités compétentes, ne pas quitter sa maison

Ecouter la radio

Ne pas aller chercher les enfants à l'école

Ne pas téléphoner (libérer les lignes téléphoniques pour les secours)



Après que le feu soit passé :

Eteindre les foyers résiduels

Inspecter soigneusement sa maison (toiture et combles)



INONDATION



Grande crue de l'Huveaune (2010)

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Le risque inondation sur la commune provient principalement des crues du fleuve l'Huveaune, générées par des orages violents et localisés. Les eaux de ruissellement des vallats aggravent le risque.

LES BONS REFLEXES



Dès l'alerte par la collectivité :

- Se mettre à l'abri (ne pas rester dans son véhicule)
- Mettre hors d'eau, le maximum de vos biens
- Installer vos mesures de protection temporaire (batardeaux)
- Faire une réserve d'eau et de produits alimentaires



Pendant l'inondation

- Ecouter la radio
- Couper l'électricité et le gaz
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Ne pas téléphoner (libérer les lignes téléphoniques pour les secours)
- Si possible, monter à pied dans les étages
- En cas d'obligation de déplacement, signalez votre départ et votre destination à vos proches



Après l'inondation

- Ne pas s'aventurer dans une zone inondée
- Aérer et désinfecter les pièces de votre habitation
- Ne rétablir l'électricité que si l'installation est complètement sèche
- Chauffer dès que possible

Bon à savoir...
Un repaire de crue est situé sur l'Huveaune au niveau du Lavoir Sainte-Anne
Site internet : www.vigicrues.gouv.fr/

Les pluies méditerranéennes intenses...

Trois à six fois par an, de violents systèmes orageux apportent des précipitations intenses sur les régions méditerranéennes, du Roussillon à la Provence, en passant par la vallée du Rhône. On les appelle également phénomènes cévenols même s'ils concernent une aire géographique plus large que les Cévennes. L'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures ou quelques jours. Ces épisodes méditerranéens sont liés à des remontées d'air chaud, humide et instable en provenance de Méditerranée qui peuvent générer des orages violents, parfois stationnaires. Ils se produisent de façon privilégiée en automne, moment où la mer est la plus chaude, ce qui favorise une forte évaporation. Plus la température de la mer est élevée, plus les risques de pluies intenses sont importants.

MINISTRE DE L'ÉCARTONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses

JE M'INFORME et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels	JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS	JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables	JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
JE NE SORS PAS Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre	JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE	ROUTE INONDÉE JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture	JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de recharge, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Mairie 04.42.32.91.10
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.developpement-durable.gouv.fr
#pluieinondation

www.interieur.gouv.fr

EFFONDREMENT



Effondrement aux Plâtrières, propriété Loos (2005)

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

La présence d'anciennes carrières de gypse et d'une circulation d'eau souterraine entraînent un processus de dissolution et d'érosion favorisant ainsi le risque effondrement. Ce risque lié aux anciennes carrières est très localisé.

LES BONS REFLEXES

➔ Dès les premiers signes :

- Evacuer les bâtiments
- Fuir la zone dangereuse, ne pas revenir sur ses pas
- Ecouter la radio
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Ne pas téléphoner (libérer les lignes téléphoniques pour les secours)



➔ Après :

- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé
- Ne pas s'approcher de la zone du sinistre
- Respecter les consignes de retour à la normale

CHUTES DE NEIGE



Météo France diffuse aux autorités et au grand public des cartes de vigilance qui sont complétées par des bulletins de suivi en cas de vigilance orange (niveau 3) ou rouge (niveau 4). Les données sont accessibles sur le site : www.meteofrance.com

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

La commune est traversée par deux axes majeurs de circulation ; la RD96 et l'autoroute A52. En hiver, les chutes de neige peuvent entraîner occasionnellement des problèmes de circulation.

LES BONS REFLEXES

➔ Dès l'alerte :

- Eviter les déplacements



➔ Pendant :

- Rester à l'abri
- Ecouter la radio
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Faite attention aux fils électriques et téléphoniques tombés, ne pas les toucher
- Ne pas garer les véhicules sur les voies de circulation afin de faciliter le passage des engins de déneigement et des véhicules de secours
- Ne pas monter sur le toit pour le dégager



SEISME



LE RISQUE SUR LA COMMUNE

L'ensemble de la commune est concerné par le risque sismique. Selon l'échelle de zonage sismique français, qui possède 5 échelons, Roquevaire est en zone 1A soit en zone de sismicité très faible.

LES BONS REFLEXES

➔ Dès les premières secousses :

- A l'intérieur : se placer près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides
- Ne pas utiliser l'ascenseur
- A l'extérieur : s'éloigner des constructions, arbres et lignes électriques
- En voiture : s'arrêter et rester à l'intérieur ; l'habitacle est une protection
- Ne pas téléphoner
- Ne pas fumer
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école



➔ A l'arrêt des secousses :

- En cas de séisme important, évacuer le bâtiment
- Ne pas rentrer chez soi sans l'autorisation des autorités compétentes
- Ecouter la radio
- Ne pas allumer de flamme avant d'avoir la certitude qu'il n'y a pas de fuite de gaz
- Ne pas toucher les fils électriques et autres câbles restés au sol



TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



Le risque de transport de matières dangereuses (TMD) est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.

LE RISQUE SUR LA COMMUNE

Le risque d'accident lié au transport de matières dangereuses (TMD) sur notre commune concerne la route, l'autoroute et la rupture de la canalisation d'Altéo qui traverse notre territoire.

LES BONS REFLEXES

➔ Dès l'alerte :

- Ecouter la radio
- En intérieur : se confiner et rendre le local « étanche » (fermer les fenêtres /portes et arrêter la ventilation /climatisation)
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- En extérieur : fuir le plus rapidement la zone
- Ne pas rentrer chez soi sans l'autorisation d'une personne agréée
- Ne pas fumer
- Ne pas téléphoner



➔ A la fin de l'alerte :

- Aérer le local de confinement





Signal d'alerte

Le premier mercredi de chaque mois, à midi, les sirènes retentissent pendant une minute : c'est l'essai de fonctionnement du signal d'alerte.

L'alerte a pour objectif l'annonce de manière massive d'un danger imminent afin de pouvoir prendre toutes les mesures de protection adaptées.

En cas de danger ou de menace grave, ces sirènes émettraient

➔ **3 signaux successifs d'une durée d'1mn41s.**

Si vous entendez ce signal d'alerte, vous devez impérativement vous mettre à l'abri et vous mettre à l'écoute de la radio qui vous communiquera :

- les premières informations sur l'événement,
- les consignes de protection à suivre,
- les consignes spéciales décidées par les autorités,
- l'ordre d'évacuation, si celle-ci est décidée par les autorités.

Ce signal sonore d'alerte serait, le cas échéant, relayé par l'émission d'un message d'alerte (véhicules sonorisés des services de secours,...).

Conduite générale à adopter

	ECOUTEZ LA RADIO Le meilleur moyen pour être tenu informé est de se mettre immédiatement à l'écoute de : France Bleu Provence 102.7 F.M. ou de toute radio locale (voir fréquences page 11).
	N'ALLEZ PAS CHERCHER LES ENFANTS A L'ECOLE Les enseignants et les éducateurs sont là pour assurer leur sécurité. Ils sont les mieux informés des conduites à tenir avec les enfants en cas d'alerte.
	NE TELEPHONEZ PAS Le réseau téléphonique doit rester disponible pour les services de secours.
	NE FUMEZ PAS Une flamme peut provoquer un incendie ou une explosion en cas de fuite de gaz ou d'hydrocarbures.

Savoir donner l'alerte

Il est des situations où vous pouvez être appelé à donner l'alerte (feux de forêts, mouvements de terrain...). Les personnes à contacter sont les pompiers :

18 à partir d'un téléphone fixe ou 112 à partir d'un portable.

Votre message d'alerte doit contenir les points suivants :

- le numéro de téléphone où vous joindre
- lieu et la nature de l'évènement
- les risques éventuels que vous voyez
- le nombre de victimes (éventuellement)
- les premières mesures que vous mettez en oeuvre



NE RACCROCHEZ PAS AVANT QUE L'ON VOUS LE DISE

Le kit de sécurité



Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité, de téléphone peuvent être coupés. Préparez-vous à vivre de manière autonome quelques jours (3 jours) avec certains objets essentiels. Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le plus rapidement possible et comprend :

- ★ Radio et lampes de poche avec piles de rechange
- ★ Bougies, briquets ou allumettes
- ★ Nourriture non périssable et eau potable
- ★ Médicaments indispensables
- ★ Lunettes de secours
- ★ Vêtements chauds et couvertures
- ★ Double des clés
- ★ Copie des papiers d'identité
- ★ Trousse de premier secours
- ★ Argent liquide
- ★ Chargeur de téléphone portable
- ★ Du matériel de confinement (rouleaux adhésifs larges, draps, serpières)
- ★ Si besoin : articles pour bébé, nourriture pour animaux

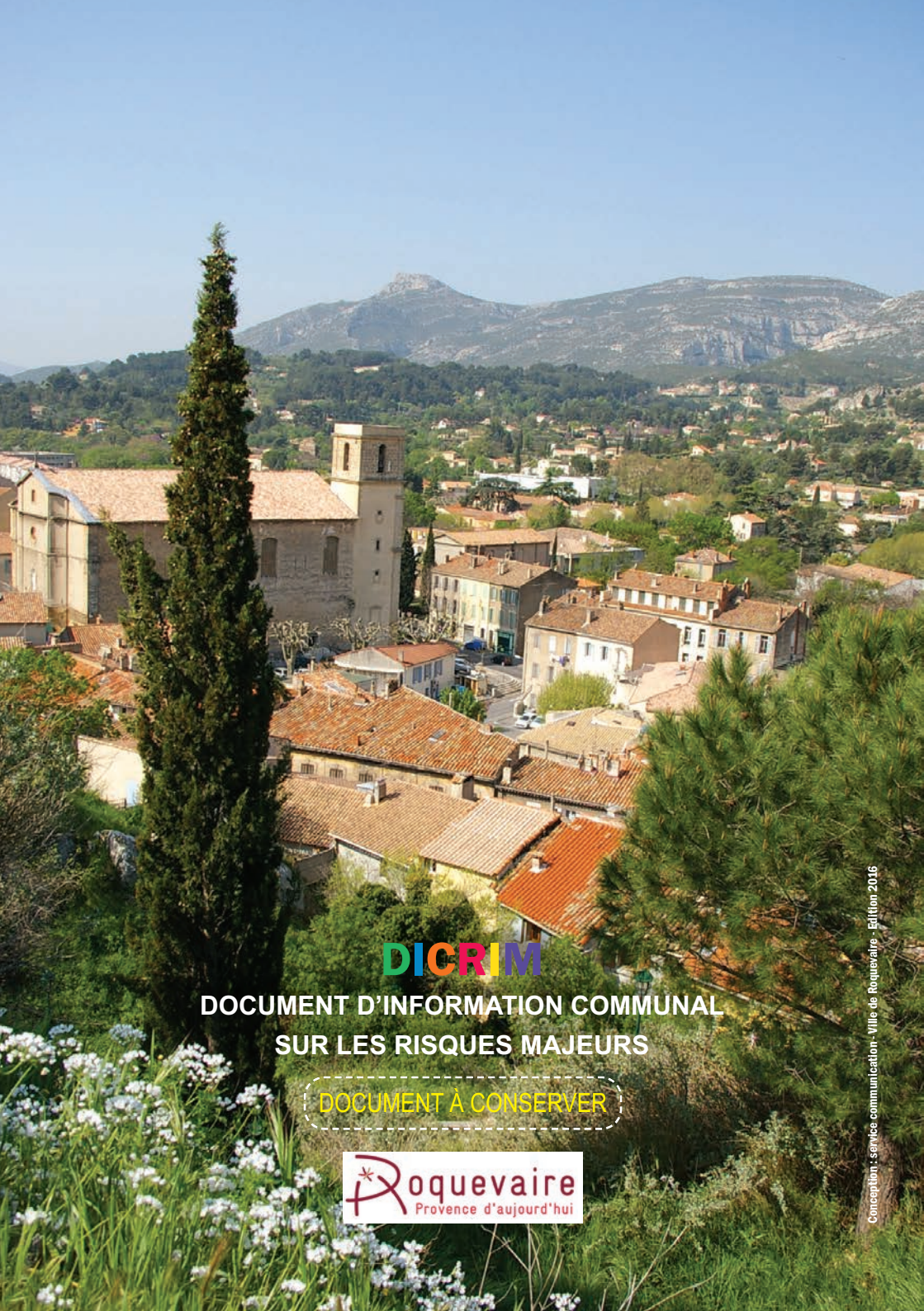


Les numéros utiles

Pompiers :	18 ou 112
Police secours :	17
SAMU :	15
Police Municipale :	04 42 32 91 22 & 06 30 52 32 89
Mairie :	04 42 32 91 10
Régie de l'eau :	04 42 32 91 20 & 06 07 53 89 40

Fréquences radio

France Bleu Provence :	102.7 FM
France Info :	105.1 FM
RMC Info :	104.2 FM
France Inter :	91.7 FM



DICRIM

**DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL
SUR LES RISQUES MAJEURS**

DOCUMENT À CONSERVER

Roquevaire
Provence d'aujourd'hui